



منظمة الأغذية  
والزراعة  
للأمم المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food  
and  
Agriculture  
Organization  
of  
the  
United  
Nations

Organisation  
des  
Nations  
Unies  
pour  
l'alimentation  
et  
l'agriculture

Organización  
de las  
Naciones  
Unidas  
para la  
Agricultura  
y la  
Alimentación

## Point 5 du projet de l'ordre du jour provisoire

### COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

#### Dixième session ordinaire

Rome, 8 – 12 novembre 2004

### RAPPORT SUR LES POLITIQUES, PROGRAMMES ET ACTIVITÉS DE LA FAO CONCERNANT LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE AGRICOLE: 2) QUESTIONS INTERSECTORIELLES

## Table des matières

	Paragraphes
I. INTRODUCTION	1
1. Développement durable et ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture	3-11
2. Activités économiques et sociale	12-19
3. Nutrition	20-24
4. Activités relatives à l'information et à la communication	25-28
5. Activités juridiques	29-34
II. ORIENTATIONS DEMANDÉES À LA COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE	35

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.  
La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org)



## I. INTRODUCTION

1. La Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture reçoit régulièrement des rapports d'organisations internationales compétentes en la matière, y compris de la FAO, sur leurs politiques, programmes et activités concernant la conservation et l'utilisation durable des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Ces rapports contribuent à une meilleure compréhension dans ce domaine entre la FAO et la Commission, et d'autres organisations internationales, et favorisent la mise en place de mécanismes de coopération et de coordination appropriés.

2. Le présent rapport fournit des informations sur un large éventail d'activités à caractère intersectoriel de la FAO, intéressant les ressources génétiques des animaux et des végétaux. Les activités sectorielles sont examinées dans le cadre du document CGRFA-10/04/10.1. Les informations relatives aux domaines prioritaires pour une action interdisciplinaire (DPAI) font l'objet du document CGRFA-10/04/10.3. Les rapports présentés par d'autres organisations sont reproduits dans les documents CGRFA-10/04/11.1, CGRFA-10/04/11.2 et CGRFA-10/04/11.3.

### 1. Développement durable et ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture

3. Le Département du développement durable est le centre de coordination de la FAO pour les questions touchant la biodiversité; le Sous-Directeur général du Département est la principale contrepartie du Secrétaire exécutif de la Convention sur la diversité biologique, tandis que le Service de l'environnement et des ressources naturelles (SDRN) assure le Secrétariat du Groupe de travail interdépartemental sur la diversité biologique. Un compte-rendu des activités relatives à ce groupe figure dans le document CGRFA-10/04/10.3.

4. Le SDRN continue d'accueillir le Secrétariat du Système mondial d'observation terrestre (SMOT), qui a été lancé en janvier 1996 pour couvrir les besoins d'informations et de données sur les changements observés au niveau mondial et régional dans le domaine de la qualité des terres, des ressources en eau douce, de la diversité biologique, du changement climatique et de la pollution. Le SMOT assure la mise à jour de la méta-base de données des Sites de surveillance des écosystèmes terrestres (TEMS), qui renferme des informations sur 1 200 sites conduisant des activités de surveillance écologique sur longue période dans le monde entier. La base de données contient des informations sur ces sites, et notamment une liste de 110 variables (biologiques, physiques et chimiques), des données socio-économiques, des cartes et des modules.

5. Le Service du développement de la recherche et de la technologie (SDRR) continue de prendre part à une série d'activités touchant les biotechnologies et la biosécurité. Des demandes d'assistance pour la mise en place de systèmes nationaux de biosécurité ont été présentées par un certain nombre de pays. Des projets de coopération technique ont été menés à bien ou sont actuellement en cours d'exécution dans plusieurs pays, notamment la Bolivie, la Grenade, le Kenya, la Malaisie, le Paraguay et le Swaziland, avec la collaboration technique du Service de la vulgarisation, de l'éducation et de la communication, du Service des cultures et des herbages et du Service des semences et des ressources phytogénétiques. D'autres projets sont dans la filière, en particulier pour le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Syrie et la Zambie. Un cours de formation sur la biosécurité au niveau national a été organisé en Colombie et en Syrie.

6. Asian Bio-Net est un projet régional financé par le Japon, opérationnel dans dix pays: Bangladesh, Chine, Inde, Indonésie, Malaisie, Pakistan, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande et Vietnam. Il contribue au renforcement des capacités nationales en matière de biosécurité, organise des ateliers et des cours de formation dans les pays et au niveau régional, s'efforce de promouvoir la collaboration régionale et assure la diffusion d'informations par le biais d'un site Internet.

7. Le projet d'évaluation de l'utilisation des biotechnologies aux fins du développement agricole au Bangladesh et des possibilités de progrès dans ce domaine, a mis au point une stratégie générale et indiqué les mesures concrètes à prendre pour accélérer le processus de développement des biotechnologies agricoles dans ce pays. Un programme connexe a été soumis à des donateurs en vue d'un financement. Une assistance pour l'élaboration de politiques en matière de biotechnologies a été requise par divers pays, notamment par le Nicaragua, le Paraguay et Sri Lanka, et les documents de projet correspondants en sont à différents stades de formulation. Le projet mis en œuvre au Paraguay devrait être opérationnel en septembre 2004.

8. Une liste des ressources disponibles en matière de formation sur la biosécurité a été dressée et peut être consultée sur le site web du Département (<http://www.fao.org/sd/2003/biosafety/index.htm>). Ces ressources sont actuellement en cours d'évaluation afin d'identifier les carences et d'établir les priorités pour la mise au point de nouveaux matériels didactiques. Un manuel de formation est en préparation en collaboration avec le Comité espagnol pour la biosécurité, et sera publié en espagnol.

9. En 2002-2003, quatre conférences électroniques dirigées ont été organisées dans le cadre du Forum de la FAO sur les biotechnologies, sur les thèmes suivants: les flux de gènes des populations génétiquement modifiées (GM) aux populations non GM; le rôle et les ambitions de la biotechnologie dans les programmes de recherche agricole des pays en développement; la réglementation des OGM dans les pays en développement; et la sélection assistée par marqueurs moléculaires pour les cultures, l'arboriculture, l'élevage et l'aquaculture dans les pays en développement.<sup>1</sup>

10. Un inventaire des techniques et des produits biotechnologiques utilisés, ou sur le point de l'être, dans le secteur agricole dans les pays en développement, a été préparé en collaboration avec le Service des semences et des ressources phylogénétiques et le Centre WAICENT de la FAO. Les informations ainsi recueillies sont disponibles dans une base de données consultable sur le web, FAO-BioDeC ([http://www.fao.org/biotech/inventory\\_admin/dep/default.asp](http://www.fao.org/biotech/inventory_admin/dep/default.asp)), qui contient des renseignements à jour par pays, par culture, par technique et par produit. Un réseau de 53 correspondants nationaux (représentant 50 pays) a également été mis en place pour la validation et la mise à jour de ces données. Des efforts sont actuellement déployés pour étendre la base de données aux secteurs de l'élevage et des forêts. La mise au point finale d'un document analysant les informations contenues dans l'inventaire est en cours.

11. Des enquêtes sur les biotechnologies agricoles dans certains pays d'Afrique subsaharienne et dans les pays d'Europe orientale n'ayant pas demandé leur adhésion, ont été menées à bien. Si les biotechnologies sont utilisées dans tous ces pays, en revanche la collaboration entre les instituts de recherche aux niveaux national et régional était plutôt rare et dans certains cas le lien entre les projets en cours et les priorités et les programmes agricoles nationaux était faible.

## **2. Activités économiques et sociales**

12. Le principal objectif du programme de travail du Département économique et social concernant les aspects économiques de la diversité agrobiologique, est de fournir des indications afin que la mise en application des traités multilatéraux sur l'environnement contribue à renforcer la sécurité alimentaire et à réduire la pauvreté. L'identification de stratégies pour promouvoir l'utilisation durable des ressources phylogénétiques est l'une des priorités des travaux actuels du Département en matière de ressources génétiques, et apportera une contribution utile à la mise en œuvre du Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et

---

<sup>1</sup> En préparation de cette dernière conférence électronique, un atelier international intitulé « La sélection assistée par marqueurs: raccourci vers un gain génétique en amélioration végétale et animale ? » a été organisé à Turin en collaboration avec l'Université de la ville et la *Fondazione per le Biotecnologie*, avec la participation de scientifiques éminents venus du monde entier.

l'agriculture, ainsi qu'au programme de travail sur la biodiversité agricole établi en application de la Convention sur la diversité biologique.

13. Le Département travaille également dans d'autres directions, en se concentrant notamment sur la mise au point de mesures d'incitation visant à favoriser la conservation de la diversité génétique des cultures, l'identification des facteurs déterminants de l'accès à cette diversité génétique et des bienfaits associés, et la gestion des biotechnologies agricoles pour réduire la pauvreté et renforcer la sécurité alimentaire. L'un des principes directeurs des travaux du Département est l'importance d'une bonne compréhension des politiques de développement agricole et économique, et d'une interaction avec ces politiques, pour promouvoir une meilleure gestion de l'environnement et renforcer les moyens d'existence.

14. Le rapport 2003-2004 sur la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture (SOFA), qui est publié par le Département économique et social, est centré sur la capacité potentielle des biotechnologies agricoles de répondre aux besoins des populations pauvres de la planète. Ce rapport contient une analyse approfondie de divers aspects des biotechnologies agricoles en relation avec la réduction de la pauvreté, notamment une définition des techniques couvertes par les biotechnologies, le passage au niveau de la recherche-développement agricole de la révolution verte à la révolution génétique, les preuves des retombées économiques des cultures transgéniques, et l'incidence de ces cultures sur la santé et sur l'environnement, l'attitude du grand public à l'égard des biotechnologies agricoles, et les réformes au niveau des politiques de recherche et le renforcement des capacités qui sont nécessaires afin que les bienfaits des biotechnologies puissent véritablement parvenir aux ruraux pauvres. Le rapport est disponible sur le site web de la FAO.

15. L'un des principaux volets du programme du Département économique et social en matière de diversité biologique agricole, est le secteur semencier et sa connexion avec la diversité génétique des cultures. Le secteur des semences est un maillon crucial entre le développement agricole et la conservation de la diversité agricole, et pourtant les recherches économiques dont il a fait l'objet jusqu'à présent sont très limitées. En 2001, le Département économique et social a lancé un programme, financé par le Programme de partenariat FAO/Pays-Bas, pour l'évaluation de la relation entre les systèmes semenciers et l'utilisation de la diversité génétique des cultures au niveau des exploitations. Les activités de ce programme au sein du Département ont été illustrées dans de précédents rapports de la Commission (CGRFA-9/02/14.2). Depuis lors, des travaux considérables ont été menés à bien dans le cadre de ce programme, avec notamment l'organisation d'ateliers pour l'examen des résultats des recherches effectuées, la collecte de données, des analyses, des publications et des présentations aux décideurs. Les publications réalisées au titre de ce programme de travail sont disponibles sur le site web de la FAO aux adresses suivantes: [http://www.fao.org/biodiversity/econom\\_en.asp](http://www.fao.org/biodiversity/econom_en.asp) (pour les publications du projet financé par le Programme de partenariat FAO/Pays-Bas) et [http://www.fao.org/es/ESA/en/res\\_nrm.htm](http://www.fao.org/es/ESA/en/res_nrm.htm).

16. Parmi les produits de ce programme de travail, on peut indiquer la mise au point de méthodes (par exemple, instruments d'enquête, manuels, directives pour la préparation d'études sur les systèmes semenciers), publications reposant sur des analyses empiriques (par exemple, des documents de travail de la Division ESA: *Facteurs déterminants de la diversité des cultures céréalières dans les communautés et les exploitations familiales des plateaux du nord de l'Éthiopie*; *Assessing the links between seed systems, farmer welfare and genetic diversity in Ethiopia*; *Transactions costs and utilization of maize in small-holder maize systems Oaxaca Mexico*; *Millet Diversity and Seed Systems: A Case Study in Andhra Pradesh and Karnataka, India*), des publications basées sur des travaux théoriques (*Agricultural biodiversity, biotechnology and development: seeds of change*, volume révisé 2004), des ateliers à l'intention des décideurs (*Seed systems, diversity and emergency response*: présentation au Groupe consultatif éthiopien pour les situations d'urgence, février 2004) et des chercheurs (*Uma análise econômica dos sistemas de sementes*: présentation à l'atelier sur les systèmes non structurés de production semencière pour les petits producteurs en Amérique latine).

17. L'un des résultats les plus significatifs du programme de recherche a été de mettre en relief l'importance des marchés en tant que source d'accès aux semences, et cela autant pour les variétés végétales traditionnelles que pour les variétés modernes, et pour les groupes à faible revenu comme pour ceux à revenu élevé. Les marchés sont également apparus comme constituant une source importante d'accès en période de crise. Parallèlement, les résultats des recherches ont révélé l'existence d'une association presque toujours négative entre l'intégration des marchés et les niveaux de diversité à la ferme – ce qui a des effets non négligeables. Bien entendu, une meilleure compréhension des marchés et de leur relation avec l'accès et la diversité, est nécessaire pour faciliter l'élaboration des politiques.

18. À cet effet, le Département économique et social lance actuellement un nouveau programme de recherche sur les marchés en tant que moyen d'accès aux services génétiques des cultures et pour la conservation de la diversité biologique agricole, intitulé «*Markets as a means of accessing crop genetic services and conserving agricultural biodiversity*». Un atelier d'inauguration du programme s'est tenu au siège de la FAO, les 1<sup>er</sup> et 2 avril dernier. Le rapport de cette réunion est disponible sur Internet à l'adresse: [http://www.fao.org/es/ESA/en/res\\_nrm.htm](http://www.fao.org/es/ESA/en/res_nrm.htm). L'objectif de l'atelier était de lancer, en collaboration avec plusieurs centres pour la diversité génétique des cultures et d'autres institutions, un programme de recherche pour l'évaluation des liens entre les marchés, l'accès aux ressources génétiques des cultures et la conservation de la diversité génétique. À cet atelier ont participé des représentants de l'IPGRI, de l'IFPRI, du CIMMYT, de l'ICRISAT, du CIP et du CIAT, ainsi que des fonctionnaires du FIDA et de la FAO. Tous les participants des centres pour la diversité génétique des cultures ont fait part de leur volonté de prendre part à ces travaux de recherche et le Département économique et social s'attache actuellement à mettre au point le programme de recherche, dont le démarrage est prévu en 2005.

19. La Commission est invitée à donner des indications concernant la conception et le contenu du programme de recherche susmentionné. Elle est également appelée à fournir son avis quant à la façon dont le Département pourrait renforcer ses efforts pour la fourniture d'informations aux décideurs responsables de la promotion de l'utilisation durable des ressources phylogénétiques.

### 3. Nutrition

20. Le Service de la planification, de l'analyse et de l'évaluation nutritionnelles (ESNA) du Département économique et social, qui reconnaît l'importance de la diversité biologique agricole et son lien avec la nutrition, a élaboré et mis en œuvre un certain nombre d'activités dans ce nouveau secteur. Dans le domaine de la composition des aliments, il s'occupe du Secrétariat mondial du Réseau international des systèmes de données sur l'alimentation (INFOODS). L'importance de l'établissement des profils nutritifs des plantes (par cultivar) et des animaux destinés à la consommation, est reconnue et promue par le biais des centres de traitement régionaux du réseau INFOODS. Les cultivars de plantes non cultivées ou moins connues ont toujours constitué une importante ressource, notamment en matière de micronutriments, qui peut être exploitée pour contribuer à assurer la suffisance nutritionnelle. Bien que les progrès techniques en agriculture aient permis d'accroître les disponibilités énergétiques alimentaires dans le monde entier au cours des dernières décennies, la prévalence des carences en micronutriments est toutefois extrêmement élevée aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement. Aujourd'hui, 840 millions de personnes souffrent de la faim dans le monde, et un nombre plus important encore présente des carences en micronutriments. Une recherche récente sur la composition des aliments a fourni des données qui confirment la supériorité de ces cultivars par rapport à certaines des variétés plus courantes. L'analyse de la teneur en substances nutritives des cultures sous-utilisées et des variétés locales pourrait devenir un outil important pour promouvoir l'utilisation durable de ces ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Une analyse systématique des éléments nutritifs par cultivar et la diffusion des données s'y rapportant, pourraient contribuer à la mise en œuvre de certains des domaines

d'activités prioritaires du Plan d'action mondial de la FAO pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. D'autre part, une meilleure connaissance de la composition nutritionnelle des aliments donnés aux animaux d'élevage est importante également pour renforcer la gestion durable de certaines races d'élevage locales.

21. L'analyse de la composition de la diversité biologique contribue également à d'autres activités touchant les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Ainsi, par exemple, la capacité d'évaluer « l'équivalence substantielle » dans les organismes génétiquement modifiés nécessite des données de composition sur la biodiversité existante de l'aliment considéré.

22. Le Service ESNA a participé à la vingtième session de la Commission internationale du riz de la FAO, en présentant un document sur la contribution nutritionnelle du riz et l'impact des biotechnologies et de la diversité biologique dans les pays consommateurs de riz, dans lequel d'importantes indications concernant les générateurs et les compilateurs de données sur la composition des aliments étaient fournies. La Commission internationale du riz a formulé les recommandations suivantes: « *Il convient d'étudier la biodiversité actuelle des cultivars et leurs caractéristiques nutritionnelles, avant d'entamer des travaux sur les organismes génétiquement modifiés (OGM) ; la teneur en éléments nutritifs doit figurer parmi les critères retenus pour la promotion des cultivars; il faudrait effectuer systématiquement une analyse des éléments nutritifs par cultivar et diffuser les données s'y rapportant* ». Ces recommandations ont été indiquées par le Service ESNA dans des documents publiés et à l'occasion de conférences scientifiques, comme un modèle utile au point de jonction de la nutrition, de la biodiversité et des biotechnologies.

23. Certains des domaines d'activité futurs concernant la diversité biologique et la nutrition sont les suivants: le Secrétariat du réseau INFOODS apportera son soutien aux centres de traitement régionaux pour la production de nouvelles données par cultivar; les cours de formation supérieure sur la composition des aliments prévoient une conférence sur la composition, la biodiversité et les biotechnologies; une série de présentations par affiches seront préparées pour mettre en valeur la diversité des aliments locaux et présenter des données sur les éléments nutritifs; un atelier et une consultation technique sur la biodiversité aquatique et la nutrition seront organisés en collaboration avec le Département des pêches de la FAO; un document sur la diversité biologique sera présenté à l'occasion de la sixième Conférence internationale sur les méthodes d'évaluation de l'état nutritionnel; et un document sur les données relatives aux éléments nutritifs par cultivar sera préparé pour la sixième Conférence internationale sur les données alimentaires.

24. La Commission est invitée à donner des indications concernant la façon dont la FAO pourrait apporter la meilleure aide possible aux pays pour la production, la collecte et la diffusion de données sur la teneur en éléments nutritifs par cultivar, et à indiquer la priorité relative d'obtenir des données sur la consommation alimentaire par cultivar pour mettre en relief le rôle de la biodiversité dans la nutrition et la sécurité alimentaire.

#### **4. Activités relatives à l'information et à la communication**

25. La Division de l'information a produit et diffusé, à l'intention d'un public mondial, une série de documents concernant les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Des communiqués de presse ont été préparés, diffusés et placés sur le site web de la FAO, notamment: *Protéger les ressources génétiques des plantes* (03/12/2003, à propos d'une manifestation tenue en parallèle de la Conférence de la FAO); *Le traité sur la biodiversité aura force de loi* (31/03/2003); *Alarmante perte de races d'élevage* (31/03/2004); et *La biodiversité au service de la sécurité alimentaire* (communiqué annonçant la Journée mondiale de l'alimentation 2004, 20/05/2004).

26. L'Unité de production multimédia de la FAO a réalisé une série de six vidéos sur la biodiversité. Des histoires de survie, de progrès et de vie quotidienne au Tchad, en Éthiopie, au Cambodge et au Pérou illustrent l'interdépendance fondamentale entre les populations et leur milieu naturel. Ces vidéos sont disponibles en anglais, français, espagnol, arabe et italien.
27. La Division de l'information a participé à la production du troisième volume de la collection FAO Questions d'éthique, intitulé *The Ethics of sustainable agricultural intensification*, qui sera publié dans les cinq langues de la FAO en 2004.
28. Chaque année, le 16 octobre, la FAO célèbre la Journée mondiale de l'alimentation, en commémoration de sa date de fondation en 1945. Le thème de cette Journée et de la campagne TeleFood pour 2004 est la « Biodiversité au service de la sécurité alimentaire » et met ainsi en lumière le rôle joué par la diversité biologique en assurant aux populations un accès durable à une nourriture suffisante et de qualité qui leur permette de mener une vie saine et active. Les activités de la Journée mondiale de l'alimentation sont organisées principalement par les pays participants. Chaque année, plus de 150 pays sont ainsi concernés. La plupart d'entre eux ont mis en place des Comités nationaux pour la promotion, la planification et l'exécution des activités au niveau national. Un compte rendu des activités et des résultats de la Journée mondiale de l'alimentation consacrée à la biodiversité au service de la sécurité alimentaire, sera présenté à la Commission, à sa dixième session ordinaire.

## 5. Activités juridiques

29. Le Bureau juridique fournit, dans le cadre du programme ordinaire et du programme de terrain, une aide technique aux niveaux régional et national pour la formulation de lois concernant les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, et les questions connexes.
30. En 2003, le Bureau juridique a élaboré un projet de coopération technique sur l'assistance juridique pour la conservation *in situ* des espèces sauvages apparentées à des plantes cultivées. L'objectif de ce projet est d'aider les gouvernements de divers pays (Arménie, Bolivie, Madagascar, Sri Lanka et Ouzbékistan) à mettre en place un cadre juridique approprié pour la protection de leurs ressources génétiques, en mettant notamment l'accent sur la conservation et l'utilisation des espèces sauvages apparentées. Le projet vise également à assurer que ces cadres juridiques permettent la conservation durable de la biodiversité des pays et soient conformes au cadre juridique international. L'exécution du projet a démarré au cours du dernier trimestre de 2003 et se poursuivra tout au long de l'année 2004.
31. Dans les deux dernières années, le Bureau juridique a participé à des travaux interdépartementaux au titre des domaines prioritaires pour une action interdisciplinaire (DPAI) sur les biotechnologies et la biosécurité. Le Bureau fait partie d'un programme intégré d'activités visant à renforcer les capacités concernant les biotechnologies, la qualité et la sécurité sanitaire des aliments, et les normes zoosanitaires. Le renforcement des capacités régionales et nationales quant aux aspects réglementaires et juridiques des biotechnologies pour l'alimentation et l'agriculture, est l'objectif d'une série de projets de coopération technique, actuellement en cours d'exécution ou en phase d'approbation.
32. En 2003, le Bureau juridique a publié dans sa série FAO Legislative Study, une étude intitulée «*Law and modern biotechnology: Selected issues of relevance to food and agriculture*» de L. Glowka. Cette étude de 172 pages passe en revue les instruments juridiques internationaux et régionaux, ainsi qu'une sélection de lois nationales afférentes aux biotechnologies. Trois catégories d'instruments juridiques sont considérées, à savoir ceux applicables à la biosécurité, à la sécurité sanitaire des aliments et à la protection des consommateurs. Cette étude examine notamment la question de la participation du public dans les processus d'élaboration des politiques et de prise des décisions, et celle de la mise en place de mécanismes de surveillance.



33. En 2003, le Bureau juridique a produit une étude juridique intitulée «*The Legal Framework for the Management of Animal Genetic Resource*», de A. Ingrassia, qui sera publiée dans la série FAO Legislative Study. Cette étude examine le cadre juridique national et international applicable à la conservation et à l'utilisation durable des ressources génétiques des animaux d'élevage. Pour inventorier la législation des pays en la matière, un questionnaire a été adressé aux coordonnateurs nationaux, aux présidents et aux secrétaires techniques des Comités consultatifs nationaux responsables de la préparation des rapports de pays pour le premier Rapport sur l'état des ressources génétiques animales dans le monde. Une version condensée de cette étude est fournie comme document d'information à la présente session de la Commission.

34. Le Bureau juridique a continué d'améliorer FAOLEX, sa vaste base de données législatives informatisée. De nombreux textes juridiques afférents au mandat de la FAO, dont certains portent sur les ressources phytogénétiques, les semences et la protection des variétés végétales, y ont été inclus et résumés.

## **II. ORIENTATIONS DEMANDÉES À LA COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

35. La Commission pourra, si elle le souhaite, donner son point de vue sur les politiques et activités dont il est question dans le présent document, et faire des suggestions dont les unités techniques compétentes pourront tenir compte dans l'exercice des fonctions qui leur ont été confiées et pour la planification de leurs activités futures.